

CAHIER DES CHARGES MATERNELLE ET CINEMA.

Cette proposition de charte s'appuie sur les documents issus du site *Enfants de cinéma* : « Accueillir en salle de cinéma des très jeunes spectateurs », le « cahier des charges pour les exploitants » et le projet de dispositif.

PUBLIC VISE

- Cycle 1

LE PROJET

- Le cadre
 - Le dispositif maternelle et cinéma a pour objectif de développer auprès des élèves une pratique culturelle et une culture.
 - Les écoles s'engagent à assister aux deux projections. Un parcours est ainsi amorcé.
 - Deux boîtes à film sont choisies par le comité de pilotage. Chaque boîte est composée de plusieurs courts métrages.
 - Durée d'une projection : 45 minutes.
- La formation
 - La formation dure 6 heures. Elle est dispensée par l'Education nationale et ses partenaires.
 - La plateforme numérique *Nanouk*, proposée par les enfants de cinéma, accompagne également les enseignants dans l'exploitation des films en classe.

DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF

- Les exploitants
 - Salles de cinéma : Baraqueville, Capdenac salle Atmosphère, Decazeville La Strada, Mur de Barrez, Rieupeyroux salle Alauzet, Saint Affrique le Moderne
 - Exploitant itinérant : Mondes et Multitudes, Marcillac et St Cyprien.
- Tarifs et budget de fonctionnement

Chaque école prévoit dans son budget de fonctionnement les frais d'entrée et de déplacement.

- Le prix du billet par élève : 2,50€
- Le déplacement de l'école à la salle de projection.

- Réservations
 - Les enseignants prennent contact directement auprès de la salle de cinéma ou avec l'exploitant afin de déterminer la date.

AVANT LA SEANCE

- Les enseignants, entre eux et avec l'exploitant, organisent le déroulement de la séance (films vus, répétition ou non d'un court métrage, préparation de l'horizon d'attente pour les élèves, choix de la personne qui prendra la parole.)

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- Le lieu
 - Limiter la jauge à 4 classes (soit environ 70 élèves)
 - Accueillir des classes : montrer le lieu, la salle de projection...
 - Remettre les billets d'entrée de la séance aux enseignants
 - Prendre le temps de l'installation des élèves.
 - Faire le noir progressivement au début du film dans la mesure du possible.
 - Adapter le volume sonore aux oreilles des tout petits qui sont plus sensibles que celles des adultes.
 - Flexibilité dans la projection :
Arrêter la projection à l'issue de chaque court métrage et allumer la lumière.
Possibilité de choisir l'ordre de projection des courts métrages de la boîte à film.
Possibilité de projeter plusieurs fois le même court métrage.

- L'horizon d'attente
 - Les enseignants présentent conjointement avec l'exploitant la salle de cinéma :
Explication sur la projection : d'où vient la lumière
Expliquer que la lumière de la salle va s'éteindre
Expliquer qu'il ne faut pas faire trop de bruit car il y a du son
 - Un des enseignants présents prend la parole entre chaque court métrage afin de créer un horizon d'attente pour les élèves. Ce dernier permet de favoriser la compréhension sans dévoiler le film, de guider le regard sans imposer une focale restreinte.

DE RETOUR EN CLASSE

- La mise en mémoire du dispositif.
 - Utilisation des ressources du dispositif pour retravailler sur des images en classe: les plateformes numériques *Nanouk*, *CANOPROF*, *CANOPE*.
 - Exploiter le billet d'entrée du cinéma.
 - Déposer dans un outil pédagogique (cahier de vie, outil PEAC de l'élève....) une trace du parcours cinématographique vécu par les élèves.

- Créer du lien entre les apprentissages
 - Réseau de littérature jeunesse.

APRES LA SEANCE

- Les exploitants sont invités à programmer des films pour les jeunes enfants.